

suffise plutôt de rappeler la réponse du ministre. Il nous a dit qu'il n'avait jamais entendu parler d'inégalité de traitement, puis il a ajouté :

Plusieurs intéressés m'ont demandé qu'on modifie la méthode de répartition des wagons.

Chaque jour, je reçois des plaintes et des protestations contre la méthode employée et qu'on nomme la méthode du cycle de trente wagons. J'en ai reçu encore aujourd'hui. On me dit qu'elle ne donne pas satisfaction, qu'elle permet aux commerçants d'exploiter les producteurs en déclassant leur grain. J'ai lieu de croire que le ministre a reçu plusieurs requêtes lui demandant de modifier le système et je lui demande s'il songera à se rendre à ces requêtes et à modifier le système pour le reste de la saison-récolte et pour la livraison de la récolte de 1942. Je le prie de faire les modifications voulues pour se rendre aux propositions qui lui arrivent en grand nombre.

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce) : Monsieur l'Orateur, je ne manque jamais d'étudier avec soin et intérêt toutes les propositions sensées faites au ministère du Commerce. Je me suis arrêté sérieusement à toutes les lettres qui me sont parvenues et j'ai répondu à chacune d'elles, exposant l'attitude de mon ministère à l'heure actuelle. C'est tout ce que je pense pouvoir dire pour le moment.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Bradette.

Ministère de l'Agriculture

12. Fermes expérimentales : administration, \$59,480.

M. QUELCH : Le ministre de l'Agriculture consentirait-il à jeter quelque lumière sur la question de l'alcool de blé ? Le ministre des Munitions et approvisionnements a déclaré à la Chambre que la fabrication de cet alcool ne donnerait aux cultivateurs qu'environ 25c. à 35c. le boisseau. D'autre part, M. Archibald a affirmé au comité de l'agriculture hier, que pour un rendement de 20 boisseaux l'acre, la fabrication de l'alcool de blé donnerait au cultivateur \$17 l'acre, soit 85c. le boisseau. C'est différent de ce que nous avait dit le ministre des Munitions et approvisionnements et il me semble qu'on devrait nous expliquer cet écart entre 25c. ou 30c. d'une part et 85c. de l'autre. Le ministre donnera-t-il au comité quelque renseignement sur ce point ?

L'hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture) : Naturellement, il faudrait connaître les chiffres sur lesquels se basent les deux parties en cause pour expliquer la différence qui existe entre leurs estimations. La

[M. Perley (Qu'Appelle).]

différence est peut-être due aux obstacles qu'on rencontre toujours en discutant les frais de production et les rendements à l'acre. La déclaration faite par M. Archibald devant le comité et dont j'ai le texte en main, contient la valeur estimative de diverses céréales comme sources d'alcool. Pour le blé, les calculs se fondent sur un rendement de 20 boisseaux à l'acre, et la production de l'alcool est estimée à 4.24 gallons par 100 livres. Se fondant sur ces chiffres, il ajoute que la valeur totale de la récolte serait donc de \$17.51 à l'acre. J'ignore quels chiffres ont servi à l'estimation des frais de production pour le ministre des Munitions et approvisionnements, mais il est probable qu'on a tenu compte d'une production moyenne et de frais moyens. Tout ce que je puis dire sur cette question, c'est qu'à l'heure actuelle, avec tous les renseignements que j'ai recueillis et les calculs que j'ai faits, il faudrait produire du blé à un prix bien inférieur à celui dont se contenteraient les fermiers de l'Ouest canadien. C'est à ce résultat qu'il faudrait en arriver pour fabriquer de l'alcool dont le coût de production fût comparable à celui du produit tiré d'autres sources.

M. KNOWLES : Je désire attirer l'attention du ministre sur un article paru dans *Business Week* du 12 juin 1943. Je cite les extraits suivants des pages 72 et 75 :

Le rêve des spécialistes de la chimurgie qui désirent utiliser les surplus agricoles à la production d'alcool de céréales pourrait bien se réaliser et, en même temps, des horizons pourraient bien s'ouvrir pour les industries du caoutchouc, du pétrole et des substances chimiques au cours de la période d'après-guerre, par suite de l'utilisation d'un procédé d'extraction des protéines qui placerait l'alcool au rang des sous-produits à bon marché.

Et plus loin :

Le procédé a été découvert il y a moins de quatre mois par Irvin W. Tucker, jeune chimiste du ministère de l'Agriculture travaillant sous la direction de M. A. K. Balls, chef du laboratoire des recherches du ministère au sujet de l'enzyme. Park et Tilford ont perfectionné le procédé de façon qu'on puisse l'exploiter dans le commerce.

L'article donne d'autres détails et se termine comme suit :

Jusqu'ici les chimistes industriels qui s'attaquaient à la question des excédents de produits agricoles se heurtaient d'ordinaire à deux grandes difficultés : il n'existait pas de débouché pour la quantité énorme d'alcool qu'on pouvait produire en traitant les produits de la ferme et le coût de cet alcool était d'un niveau élevé prohibitif. La guerre semble avoir assuré la solution du premier problème. . . . Balls et Tucker paraissent avoir trouvé celle du second.

Il semble ressortir de cet article qu'on a découvert un procédé qui réduit considérablement les frais de fabrication de l'alcool de grain, question d'importance capitale pour le